

EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 19 décembre 2014 N° 293

Emmanuel MACRON réalise la revue des plans industriels liés à la transition énergétique et écologique et conforte le dispositif de financement des projets de la Nouvelle France industrielle

Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, a réuni vendredi 19 décembre les chefs de projet de six plans de la Nouvelle France industrielle liés à la transition énergétique et écologique: Energies renouvelables, Recyclage et matériaux verts, Rénovation énergétique des bâtiments, Réseaux électriques intelligents, Qualité de l'eau et gestion de la rareté et Chimie verte et biocarburants.

Après la table-ronde « Usine du futur » organisée le 14 novembre sur le site d'Aerolia à Méaulte dans la Somme, il s'agit de la seconde réunion de travail de la revue des 34 plans voulue par le Ministre. Cette revue, qui s'étalera jusqu'au mois de mars 2015, vise à réaliser un point d'avancement des feuilles de route, à préciser le calendrier des actions et à échanger avec les chefs de projet sur les modalités de rationalisation des priorités et d'internationalisation des travaux pour amplifier et accélérer leurs résultats : nouveaux investissements, commercialisation de nouvelles offres de produits et de services, nouveaux emplois.

Le ministre a assuré les chefs de projet de l'engagement de l'Etat à actionner les leviers réglementaires et financiers nécessaires aux ambitions des plans. Les moyens prévus au programme des investissements d'avenir (PIA) pour soutenir les projets issus des 34 plans ont ainsi été préservés malgré les contraintes budgétaires. Emmanuel MACRON a notamment annoncé la création au sein de Bpifrance du fonds SPI (Sociétés de projets industriels). Doté de 425 millions d'euros issus de l'action « Projets industriels d'avenir » du PIA, ce fonds vient combler une défaillance de marché en matière d'investissement pour promouvoir l'activité et l'emploi dans les secteurs d'excellence français. Il investira de manière avisée sous forme de participations minoritaires pour accélérer le passage du stade expérimental à la phase d'industrialisation (l'appel à manifestation d'intérêt « société de projets industriels » est consultable sur le site Bpifrance.fr). Ces projets, qu'il





s'agisse de mutualisation d'équipements par des industriels, de création de nouvelles capacités de production, de développement de nouveaux marchés à l'export ou encore de développement de services structurants pour une filière, demandent des investissements significatifs et comportent une phase de démarrage parfois risquée. Avec le fonds SPI, ils pourront bénéficier d'un apport de fonds propres suffisants pour assurer le changement d'échelle nécessaire à leur compétitivité.

A l'occasion de cette réunion, Emmanuel MACRON a également salué le travail réalisé par les chefs de projet présents. Trois mois seulement après le lancement de la phase de mise en œuvre des plans, plus de précisions peuvent désormais être apportées sur les réalisations à attendre dès 2015 :

- Energies renouvelables: les programmes structurants pour chaque filière sont définis et bénéficieront des avancées de la loi sur la transition énergétique et du renforcement du crédit d'impôt transition énergétique.
- Recyclage et matériaux verts : 111 projets représentant 785 M€ d'investissement ont été identifiés. L'objectif est qu'une vingtaine d'entre eux soient soutenus et engagés avant la fin de l'année 2015.
- Rénovation énergétique des bâtiments : 50 M€ ont été débloqués pour soutenir, à compter du premier trimestre 2015, des projets de développement de l'offre française de rénovation 3.0 (20M€) et d'amélioration de la qualité et la fiabilité des travaux de rénovation énergétique (30 M€). Les premiers projets concrets sont attendus avant fin 2015.
- Réseaux électriques intelligents : 300 M€ sont prévus pour permettre le premier déploiement à grande échelle de l'offre française. Un appel à projets va être lancé mi-janvier. Appuyé par un collège d'experts, le gouvernement sélectionnera d'ici l'été la zone de déploiement.
- Qualité de l'eau et gestion de la rareté : un appel à projets sera lancé au premier trimestre 2015 pour lancer des premiers projets au second semestre 2015. Les projets envisagés s'inscrivent dans la thématique de l'usine d'épuration de la ville durable, de la gestion intelligente des réseaux et de la ressource et des procédés de dessalement associant de nouveaux modes de production énergétique.
- Chimie verte et biocarburants : 5 des 45 projets d'investissement pourraient être décidés avant la fin du premier trimestre 2015. Ceux-ci représentent un montant de plus de 80 M€ et devraient permettre la création à terme de 200 emplois et la pérennisation de près de 500 emplois.

Contact presse:

Cabinet d'Emmanuel MACRON: 01 53 18 45 13

